



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 08 février 2005

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT INNOVE AVEC DEUX FONDS A PERFORMANCE ABSOLUE : "CAAM DYNARBITRAGE FOREX" ET "CAAM DYNARBITRAGE VOLATILITE"

Crédit Agricole Asset Management (CAAM) lance, à destination des investisseurs institutionnels et des entreprises, deux fonds communs de placement (FCP) à performance absolue : « CAAM Dynarbitrage Forex » et « CAAM Dynarbitrage Volatilité ».

Conformes aux normes européennes (UCITS III), ces FCP de droit français interviennent sur des classes d'actifs originales, selon des concepts de gestion innovants.

CAAM Dynarbitrage Forex est spécialisé sur les devises et géré par l'équipe de gestion Obligations Internationales de CAAM à Londres. CAAM Dynarbitrage Volatilité est spécialisé sur l'arbitrage de volatilité et géré par l'équipe de gestion Dérivés et Obligations Convertibles de CAAM à Paris.

L'objectif de performance de ces 2 fonds est de battre l'indice EONIA de 2% par an, sur un horizon de placement de 2 ans. Afin d'atteindre cet objectif, les équipes de gestion respectives allouent leur enveloppe de risque entre plusieurs sources diversifiées de performance.